



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-17662>

Département(s) de publication : 77

Annonce n° 26-17662

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-8818

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie De Chanteloup En Brie

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21770085500018

Ville : CHANTELOUP EN BRIE

Code postal : 77600

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 77

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : LOCATION LONGUE DUREE D'UNE BALAYEUSE ASPIRATRICE COMPACTE NEUVE SANS CHAUFFEUR POUR LE NETTOYAGE DES VOIES ET ESPACES PUBLICS

Code CPV principal - Descripteur principal : 90612000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Ce marché comprend : - Location d'une balayeuse aspiratrice pour une utilisation d'environ 70h/mois soit 840h /an, sur 12 mois renouvelable deux fois (soit 36 mois au maximum) à compter de la date de livraison de la balayeuse - Formation du personnel - Maintenance préventive et révisions selon les prescriptions du constructeur de la balayeuse. - Maintenance curative et réparation / remplacement des pièces défectueuses / d'usures pendant et après la garantie constructeur. - Intervention de dépannage / remorquage sur la voie publique dans un délai de 3 heures - Remise en service à la suite d'une panne sous 48 heures (j. ouvrés) - Mise à disposition d'une balayeuse aspiratrice relais de type et caractéristique similaire en cas d'immobilisation supérieur à 72 heures (j. ouvrés) (pénalités selon CCAG si délai supérieur à 72h (j. ouvrés))

Critères d'attribution : Valeur technique : 60% Prix des prestations sur la base du coût mensuel de location : 40%

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 20/02/2026 à 12h00, lire 13/03 /2026 à 12h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/02/2026